

## FICHE TECHNIQUE

# KILBLAT™

## *Insecticide Ininflammable Usage Aéronautique contre les Insectes Rampants*

### DESCRIPTION

KILBLAT™ est un insecticide ininflammable pour les insectes rampants, approuvé pour les aéronefs. Il est utilisé lors de la maintenance en ligne pour éliminer les blattes et autres insectes rampants à bord. Il est particulièrement adapté au traitement des cabines, des soutes, des galeries, des placards et de toutes les zones exposées dans les aéronefs.

### CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Spécialement conçu pour éliminer efficacement les insectes rampants.
- Formulation ininflammable approuvée pour les aéronefs.
- Action à libération lente pour une efficacité de longue durée.
- Application tête en bas pour cibler les zones à traiter.
- Facilité d'application grâce au diffuseur à percussion.
- Capot plastique et boîtier 3-pièces acier recyclables.



Empreinte Carbone calculée



### PRÉPARATION

- Les endroits humides et la présence de nourriture sont des conditions favorables au développement des blattes.
- Afin d'obtenir une efficacité maximale, il est nécessaire de procéder à un nettoyage en profondeur de l'aéronef avant d'appliquer KILBLAT™.
- Toutes les poubelles doivent être vides et sorties de l'aéronef.
- Aucune denrée alimentaire ne doit être présente à bord durant le traitement.
- Seul le personnel qualifié chargé du traitement doit se trouver à bord.

### INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- Commencer le traitement par le côté le plus éloigné de la porte de sortie ouverte.
- Ne pas oublier les rails, les espaces derrière les chariots et les roues des chariots.
- Bien agiter la bouteille avant utilisation.
- Tenir l'insecticide tête en bas.
- **Diffusion automatique en une seule pression** : appuyer fortement sur le bouton poussoir jusqu'à ce qu'il se verrouille. Le produit est pulvérisé en continu jusqu'à ce que la bouteille soit vide.
- **Pulvérisation multiple** : presser légèrement le bouton poussoir sans le bloquer. Relâcher pour interrompre la pulvérisation.
- Utiliser KILBLAT™ à une distance comprise entre 20 et 30 cm de la surface à traiter.
- Pulvériser les surfaces à traiter en procédant par quadrillage et insister sur les endroits fréquentés par les insectes (zones humides ou présence de nourriture).
- Un aérosol de KILBLAT™ permet de traiter jusqu'à 25 m<sup>2</sup> de surface (10 à 12 g/m<sup>2</sup>).

## FICHE TECHNIQUE

- Lors de la première application de KILBLAT™, ou en cas d'infestation, la procédure doit être répétée trois fois, à deux semaines d'intervalle : à J0, à J15 et à J30.
- Le produit peut ensuite être appliqué tous les 2 à 3 mois en entretien.

*Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

### CERTIFICATIONS ET APPROBATIONS

- AMS1450 - Boeing D6-7127
- Airbus CML 11ACB1
- Numéro de nomenclature OTAN : 6840-14-3575883 (Aérosol 400ml - AR0006540)
- Air France FITS 058-02-01

### INFORMATIONS DE COMMANDE

Référence	Produit	Unités /Carton	CO2/unité (EXW Paris)
AR0000045	KILBLAT™ 250ml Aerosol	12	352,15 kg
AR0006540	KILBLAT™ 400ml Aerosol	12	530,00 kg



**CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'EMPREINTE CARBONE ET LA COMPENSATION CARBONE POUR DES PRODUITS NEUTRES EN CO2**



### MENTIONS DE DANGER

Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### CONSEILS DE PRUDENCE

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 40°C/104°F.

### STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Stocker dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir au frais. Tenir hors de portée des enfants. Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte pour les déchets spéciaux et dangereux, conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

**GARANTIE** – Toutes les déclarations, informations et données présentées ici sont considérées comme exactes et fiables, mais ne doivent pas être considérées comme une garantie, expresse ou implicite, pour laquelle le vendeur assume la responsabilité légale, et elles sont proposées uniquement pour votre considération, analyse et vérification. Les déclarations ou suggestions concernant l'utilisation possible de ce produit sont faites sans représentation ni garantie qu'une telle utilisation est exempte de contrefaçon de brevet et ne constituent pas des recommandations pour enfreindre un brevet. Créé le 19 septembre 2019. Modifiée le 01 mars 2024. Date d'impression : 26/03/2024 8:51